

# Règles de réservation du court de squash

Les réservations se font via le site internet de [ballejaune.com/club/aob76](http://ballejaune.com/club/aob76)

Pour que tout le monde puisse jouer, certaines règles sont à respecter :

- Il est possible de réserver 1 créneau à l'année par personne, envoyez un mail à [squash@aob76.com](mailto:squash@aob76.com)  
Si vous avez un partenaire attiré, vous pouvez avoir vous 1 créneau et lui 1 créneau.  
Exemple : David / François : Lundi 18h + François / David : Jeudi 20h
- La réservation de créneau annuel implique que vous devez respecter ce créneau et donc, si vous êtes dans l'impossibilité de venir jouer, vous devez ANNULER ce créneau sur le site afin de le libérer.  
Ne pas respecter ce point, pourrait engendrer la suppression de l'affectation annuel de ce créneau à l'année pour vous
- Vous avez un quota de réservations simultanées de 5 créneaux à l'avance. Dès la fin d'une réservation, vous pouvez à nouveau utiliser cette unité de quota.
- Le planning est affiché sur 1 mois glissant
- Vous ne pouvez pas réserver seul, un partenaire est obligatoire